

SOMMAIRE

PREFACE

1°	Historique de la Seine-et-Marne	page : 3
2°	Historique de notre village	page : 13
	2.1 Origine de Fontenailles	page : 15
	2.2 Evolution de Fontenailles au cours des siècles	page : 19
	2.3 Photos aux environs de 1900 et 1997	page : 57
	2.4 l'école	page : 71
	2.5 l'église	page : 81
	2.6 les fermes	page : 95
	2.7 les lavoirs	page : 117
	2.8 les puits	page : 125
	2.9 la forêt de Villefermoy	page : 129
	2.10 informations générales	page : 137
	2.11 bibliographie	page : 145

PREFACE

L'objectif de départ était le projet défini par les classes du Syndicat Pédagogique de Villefermoy:

- l'étude du patrimoine.

Des édifices, des bâtiments, des monuments témoignent de la vie qu'ont pu avoir les habitants de notre village et de l'histoire de notre région. Chaque jour, les enfants passent à côté en les regardant mais en ne les voyant pas. Il faut leur donner le réflexe d'observer ce qui nous entoure pour comprendre les changements dans le village dus à l'évolution des moeurs et de la société. Ayant étudié le rôle des différentes constructions et leur importance dans la vie des hommes, ils en comprendront l'importance et les respecteront. Ils devront à leur tour protéger notre patrimoine et notre environnement.

Au delà de cet objectif primordial, j'ai voulu que les Fontenailleurs trouvent des réponses aux questions qu'ils étaient amenés à se poser sur leur village. Ayant cherché des documents sur l'histoire de Fontenailles, il m'a semblé intéressant de faire partager les découvertes avec les habitants de façon à ce que chacun puisse imaginer la vie des anciens dans notre localité et entendre les pierres des maisons leur raconter le passé. Et puis, il ne fallait pas laisser se volatiliser le témoignage des anciens qui connaissent toutes les anecdotes du village.

Avant d'écrire l'histoire de Fontenailles j'ai pensé qu'il serait souhaitable de la restituer par rapport à celle de la Seine-et-Marne pour mieux comprendre certains évènements historiques.

Bien sûr ce document est surtout un travail personnel mais il est accompagné d'études faites en classe avec des élèves de huit ans et nous nous sommes attachés à étudier ce qu'ils pouvaient visiter (lavoirs, puits, rues, église) dans un passé proche, surtout celui de la fin du XIX^e et du XX^e siècle.

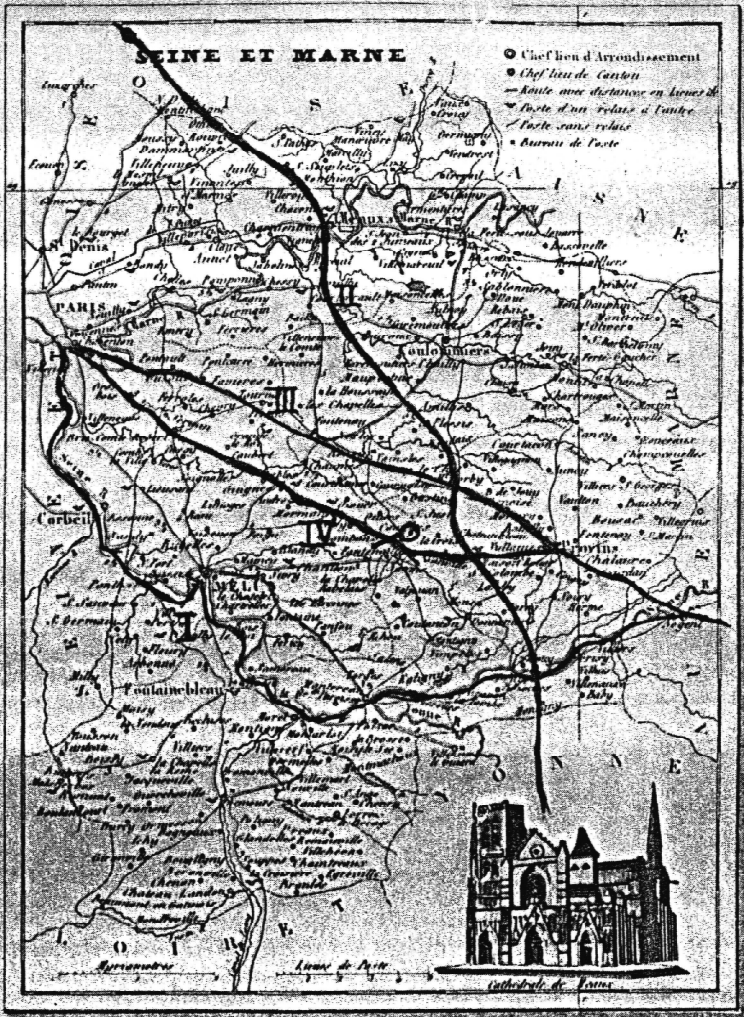
G. HARSCOËT

Chapitre 1

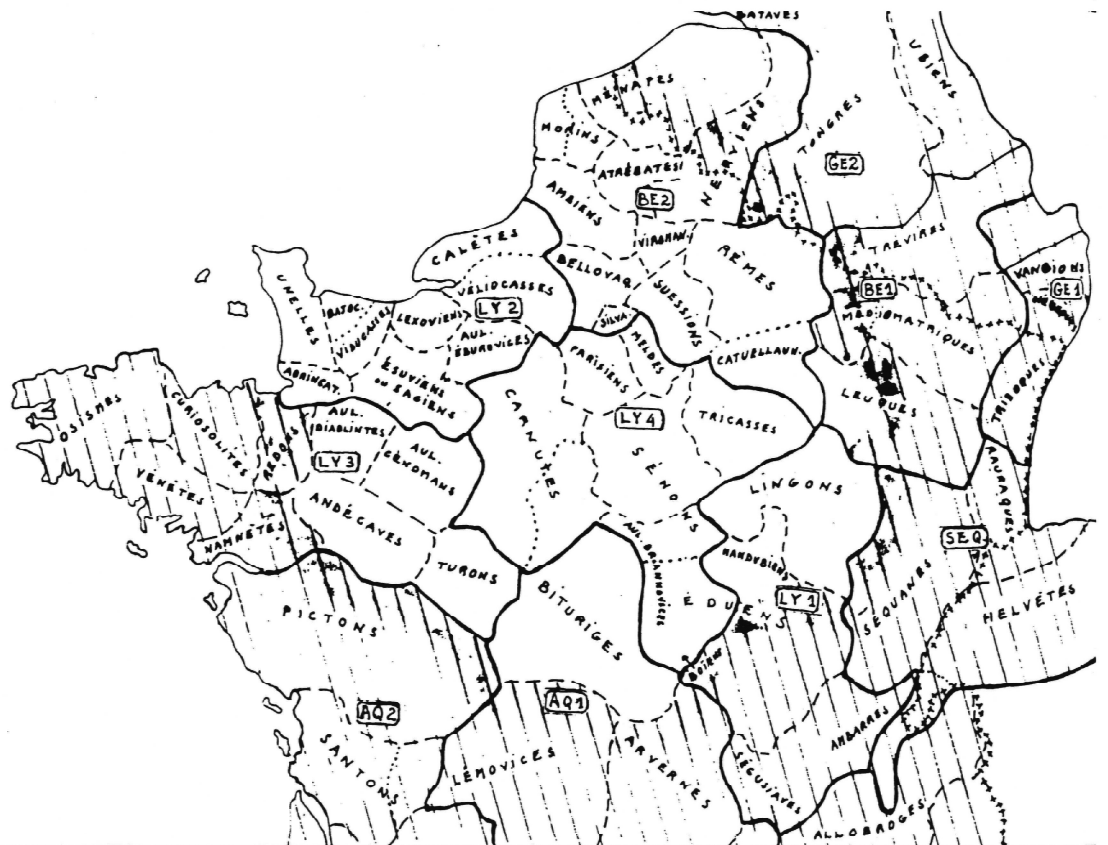
HISTORIQUE

de la

SEINE-ET-MARNE



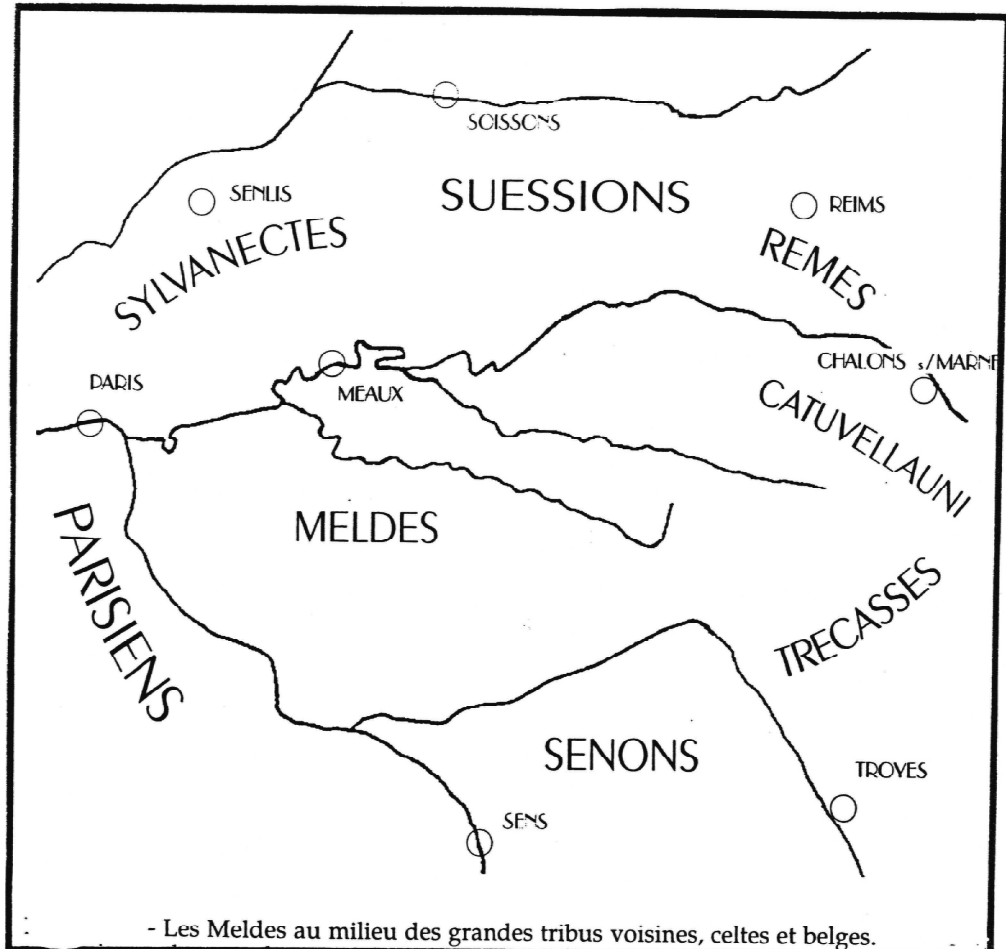
Tracé approximatif des voies primitives traversant la Brie.
 I - voie naturelle de la vallée de la Seine
 II - voie gallo-romaine (Proposition de l'auteur)
 III et IV - voies médiévales.
 Georges CHAUDIEU



Les cités gallo-romaines (dans et autour du bassin Parisien) à la fin du IV^e siècle limites modifiées entre le II^e et le IV^e siècle.

L'origine du pourtour du département n'a jamais été définie avec précision et nous en sommes réduits à des hypothèses.

A l'époque de la **Gaule Celtique** le sol du département était peuplé par les **Sénonais au Nord** (Seones : Sens), de **Parisiens** (Parisii : Paris), de **Meldéens au Nord-Est** (Meldi : Meaux) et de **Tricasses** (Troyes).



Sous les **empereurs Romains**, la Gaule était partagée en **17 provinces**, subdivisées en cités et districts. Après différentes invasions de nouvelles divisions territoriales apparaissent (cantons : celui de la **BRIE** , du **GATINAIS** ...). Leurs noms remontent à l'antiquité.

Celui de la **BRIE** faisait partie du district de la Lyonnaise Sénonnaise et s'étendait selon certains jusqu'au Duché de Bourgogne, et le **GATINAIS** de la Seine à la Loire.

En **465** **CHILPERIC** s'empare de ces provinces.

En **511** ses enfants s'étant partagé les états la **Brie** et le **Gâtinais** furent divisés entre les **royaumes de PARIS** et d'**ORLEANS**., ainsi apparut un nouveau type de possession qui prit le nom de **fief**.

Les gouverneurs de province s'octroyèrent des propriétés pour asseoir leur autorité. On donna le nom de suzeraineté. Puis, pour affirmer leur autorité, les

souverains accordèrent des fiefs à des vassaux en échange d'un serment de vassalité.

Les plus connus furent ceux de CHAMPAGNE et de BRIE.

Du IX au XII siècle il n'y a nulle terre sans seigneur. Toutes les propriétés sont entre les mains des nobles et des monastères. Les propriétaires noble ou abbé, gouvernement administrent, imposent leurs traditions et leurs coutumes. On payait la dîme, le droit sur les récoltes et l'élevage, en principe un dixième. Cet impôt était versé à l'église.

Les moindres accidents atmosphériques amenaient des disettes (en particulier de 987 à 1059. Après ces famines épouvantables il y eut la peste.

C'était l'époque où il y avait de nombreux vols à main armée sur les routes.

Petit à petit la société se transforma. Avec l'établissement des communes, la puissance de la féodalité devint chancelante. Les seigneurs furent obligés de compter sur les paysans qui cultivaient les terres, leur concédèrent le droit de bourgeoisie et leur donnèrent en toute propriété des terres moyennant un cens (le cens était 4 deniers l'arpent et 6 deniers par feux : 1,6 Frs et 2,4 Frs de notre monnaie).

Ce système eut du bon. La population s'accrut. Les gens vivaient mieux. Le seigneur augmenta ses revenus. Des châteaux s'édifièrent. Chaque seigneur voulait avoir sa cour. Chacun avait son sénéchal, son connétable, son chancelier, son veneur, son écuyer, plusieurs pages, ses demoiselles d'honneur.

C'est la prospérité: constructions d'églises, de chapelles, de maisons, de puits, de gués etc..

Alors la noblesse est obligée de reconnaître l'existence des communes. Le clergé admet aussi cette notion de commune. C'est ainsi que la commune et l'église ne font plus qu'un : c'est la paroisse.

L'église s'élève au centre des habitations. Elle devient la maison commune : endroit où se déroule l'existence civile, politique et religieuse des habitants.

La cloche annonce le début et la fin des travaux. Elle est le messager des joies et des calamités. Le prêtre seul préside à tous les actes de la vie civile : naissance, baptême, mariage, mort. Les marguilliers (membre du conseil de fabrique) remplissent les fonctions d'agents municipaux.

Philippe le Bel devient par alliance souverain de la Champagne et de la Brie. Son règne est catastrophique. Les guerres et le luxe dans lequel il vit ruinent le trésor. Au bout de quelques années la misère est générale, les impôts sont très lourds. Le clergé est épargné.

Avec Philippe VI, dit de VALOIS arrive la guerre de 100 ans.

Les nobles ont le droit de prendre ce qu'ils veulent sans payer. Le peuple est dans la misère. Le roi établit l'impôt de la gabelle (impôt sur le sel). La marchandise était stockée dans les greniers à sel. Pour notre village, il se situait à Montereau. Il fut aboli en 1790.

Vers 1358 la Brie fut mise à feu et à sang. C'est le règne de Charles le Mauvais.

La lutte entre Armagnacs et Bourguignons, l'assassinat du duc d'Orléans sur le pont de Montereau, le meurtre de Jean sans Peur finissent par dévaster la Brie. Les paysans sont victimes de ces affrontements.

On dit que l'assassinat de Jean sans Peur a été commandité par le Dauphin.

Alors pour se venger les Bourguignons s'allièrent aux Anglais et le traité de Troyes fut signé par le Roi : Le fils de Charles VI était indigne de régner et la France est livrée aux Anglais.

Montereau, Moret, Nemours, Dammartin, Melun, Provins, Meaux tombent aux mains des Anglais. La région fut ruinée.

Arrive le miracle que le peuple attendait : Jeanne d'Arc.

Le Dauphin est sacré à Reims en 1429.

Les villes revinrent sous l'autorité royale. Cependant, après la disparition de Jeanne d'Arc le 30 Mai 1431, les Anglais reprennent certaines villes : Provins, Melun. La longue guerre et des hivers rigoureux plongèrent les paysans dans la misère.

C'est seulement en 1361 que les comtés furent unis à la couronne par le Roi JEAN.

En 1551 HENRI II établit des intendants de provinces et en 1635 on leur donna le nom d'intendants du militaire, de la justice, de la police et des finances. On nomma *GENERALITE* le ressort de leur juridiction.

En 1562 éclatèrent les troubles entre catholiques et protestants.

L'édit d'Amboise autorisait l'exercice du culte protestant : des prêches s'ouvrirent à Meaux, Provins, Brie-Comte-Robert et dans beaucoup d'autres villages. Les massacres continuèrent. Les paysans en subirent encore les conséquences.

Malgré cela on voit apparaître des résidences seigneuriales et royales du XIV^e siècle à la révolution dû à la proximité de la capitale. c'est le château du VIVIER, à Fontenay-trésigny, la résidence de CHARLES V et de CHARLES VI, la résidence de FRANÇOIS I^{er} et la résidence de FOUQUET VAUX-le-VICOMTE.

Puis c'est la vie luxueuse de Louis XIV. et les guerres.

Sous l'ancien régime, il existait des capitaineries qui étaient des circonscriptions administrativement sous l'autorité d'un fonctionnaire royal portant le titre de <<capitaine>>. Ces capitaineries étaient peuplées de nombreux animaux qui ravageaient les récoltes, mangeaient les grains semés. Beaucoup de fermes furent abandonnées (5 à La Chapelle-Rablais).

La Révolution fut bien accueillie par le peuple de la Brie. Il fut tenu à l'écart des excès.

La BRIE et le GATINAIS faisaient partie de la généralité PARIS et étaient divisés en sept *ELECTIONS*.

A l'époque les chefs-lieux d'élections étaient pour :
la BRIE : MEAUX, ROSAY, COULOMMIERS, PROVINS,
MONTEREAU

le GATINAIS : MELUN, NEMOURS

Il existait aussi une division ecclésiastique qui représentait la division civile des cités. C'est ainsi que les paroisses se partageaient entre les diocèses de :

MEAUX, PARIS, SENS.



En 1790 par décret de l'assemblée constituante les provinces furent supprimées et la FRANCE fut partagée en 83 départements subdivisés en districts, cantons, municipalités.

Le département de Seine-et-Marne se forma en majeure partie de la BRIE et d'une partie du GATINAIS;

La division administrative avait été établie par la constitution de l'AN VIII (1799)

Le département était constitué de :
- 5 arrondissements de sous-préfecture
- 29 cantons

Le village de FONTENAILLES fait partie du **canton de MORMANT** situé sur la route qui relie NANGIS à MELUN et sur la rive gauche du ru d'ANCOEUR. Son territoire a une superficie de **2744 hectares**.

Cette surface se décompose en :

- bois et forêts	1951 ha	(71%)
- prés, landes, vergers	252 ha	(9%)
- cultures	300 ha	(11%)
- étangs, mares	49 ha	(2%)
- zone d'habitation	192 ha	(7%)

Cette commune est composé de hameaux :

**l'ORME,
le BESARD,
le PLESSIER,
GLATIGNY,
le JARRIER.**

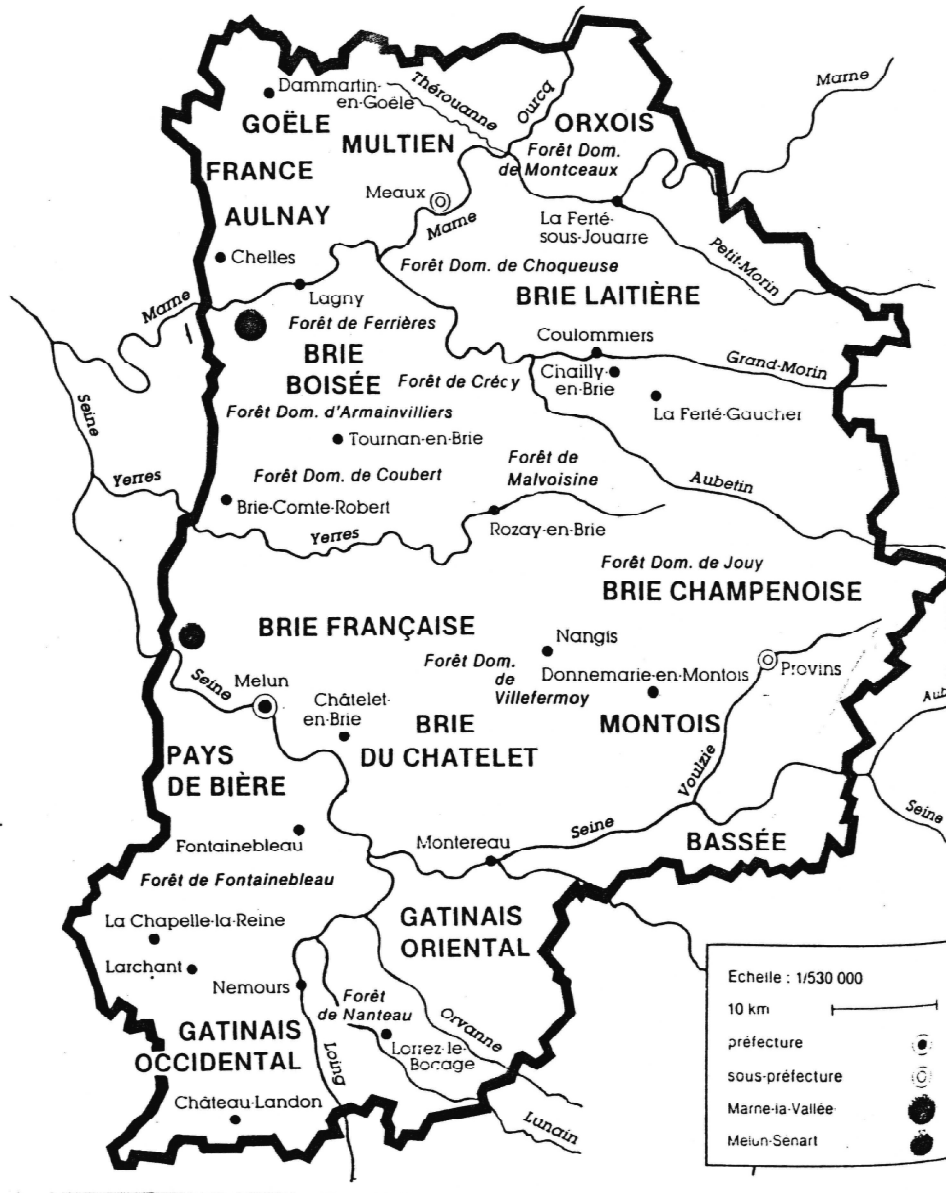
il y a aussi le domaine de VILLEFERMOY où l'on découvre encore des vestiges d'un ancien couvent dont on ignore l'ordre et l'origine.

FONTENAILLES est une des plus grandes communes du département, elle occupe le 19° rang

Les guerres de Napoléon touchèrent notre région en 1814 et 1815 car l'empereur demanda à ses troupes de marcher sur Melun, Provins, Bray, Fontainebleau pour attaquer les Bavaois et le Prince de Wurtemberg. Le Maréchal Victor se heurta à 600 Russes à Mormant. On se battait aussi aux portes de Nangis et Villeneuve-les-Bordes. Ces guerres auront dévasté le département. Puis ce fut celle de 1870 qui ne l'épargna pas pendant six longs mois.

Pendant la période de 1815 à 1870, malgré les guerres, la vie économique de la SEINE et MARNE se transforma grâce à l'amélioration des routes, la percée de canaux et l'ouverture de lignes de chemins de fer permettant l'accès à la capitale. L'industrie fit des progrès.

En cette fin de siècle, le département qui s'est urbanisé est resté malgré tout à vocation agricole.



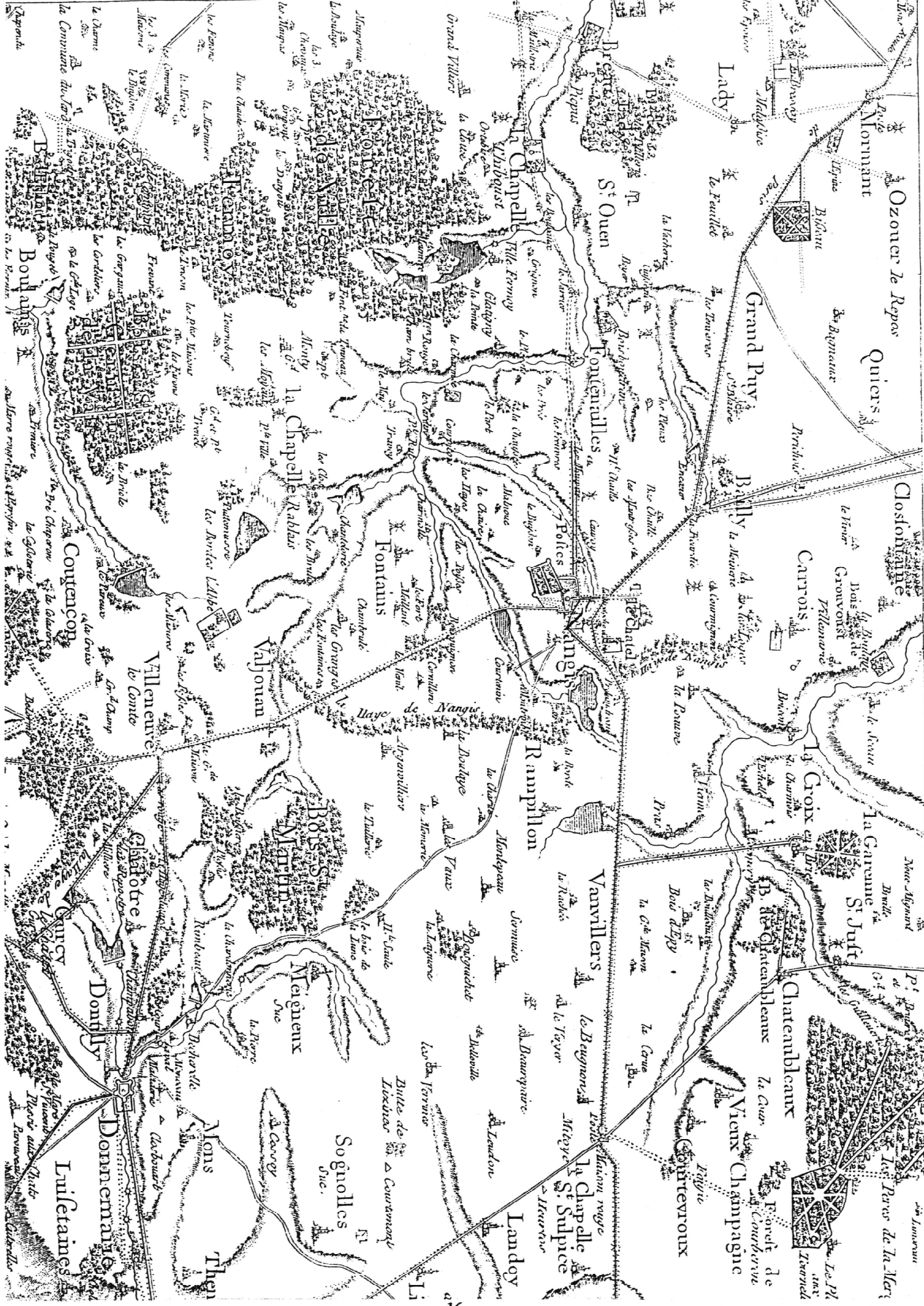
Chapitre 2

HISTORIQUE de notre VILLAGE

FONTENAILLES

Chapitre 2.1

ORIGINE de FONTENAILLES



Le nom de FONTENAILLES originaire de fontaine.

C'est en 1292 que l'on trouve FONTANAILLES, puis au XVIII^e siècle FONTENAILLE qui se transforma en FONTENAILLES au XIX^e siècle.

FONTENAILLES a pour patrons :

Saint FIACRE : patron des jardiniers

Saint ROCH : toujours invoqué pour se protéger contre la peste et les maladies contagieuses.

A l'époque certaines traditions étaient de rigueur. A savoir :

- le culte de Saint FIACRE 1^{er} Dimanche de Septembre était le jour de la fête patronale et est maintenant la fête communale.

- la fête corporative des vignerons le 22 Janvier on y fêtait la Saint VINCENT. Cette tradition s'éteint avec la disparition des vignes de FONTENAILLES à la fin du XIX^e siècle.

- le pèlerinage de Saint ANNE s'effectue un Jeudi du mois de Juillet. C'est en 1870, à la suite d'une épidémie que fut organisée une procession pour installer une statuette de Saint ANNE dans la grotte qui protège la source qui se jette dans le ru de VILLEFERMOY. Déjà vers 1830, des pèlerins pendaient aux arbres voisins de la source des linges des malades à guérir.



VILLEFERMOY - Pres de Nançois
La Fontaine Ste-Anne



Domaine de BOIS-BOUDRAN, près Nangis (S.-et-M.) — Entrée de Villefermoy.
Dumoutier, édit. Nangis.

Chapitre 2.2

**EVOLUTION de FONTENAILLES
au COURS des SIECLES**

AVANT le XII^e SIECLE

Depuis l'ère quaternaire la forêt recouvrait notre terre. **La forêt de Bièvre couvrit notre région jusqu'au X^e siècle.**

On peut lire dans le texte de E. CHAUVET ce témoignage :

<< Jusqu'au cours du X^e siècle, le large plateau de la Brie française était resté couvert de sa forêt que la hache avait à peine entamée sur les bords : elle s'appelait la forêt de Bièvre; elle couronnait les hauteurs du bassin de la Seine de Melun à Montereau, et joignait la forêt de Fontainebleau à celle de Chenoise, laquelle se prolongeait jusqu'à la Traconne...>>

Les forêts de Barbeau, de Saint-Germain -Laval, de Valence, des Montils, les bois de Montigny-Lencoup, de Gurcy, de Villeneuve-les-Bordes, de Villefermoy, de Chatillon-la Borde, la garenne de la Croix-en-Brie, les bois de Louan et de Montaiguillon, pour ne citer que les plus importants, sont des parties non défrichées de cette forêt de Bièvre. >>...

C'était le long des vallées, des versants et des plateaux couverts par la forêt que l'homme était venu s'installer.

C'est au Moyen-Age que la Brie connaît une grande période d'expansion. Du XI^e au XIII^e siècle, on assiste à un déboisement et à l'implantation de nouvelles communautés : grandes exploitations, << granges >> isolées. Des moines défricheurs grignotent la forêt et remembrement les sols déjà cultivés. On voit apparaître des hameaux, << essarts >> (défrichements) et des clos, << plessis >> des paysans autour des fermes seigneuriales ou au milieu des clairières.

XII^e siècle

FONTENAILLES,

La seigneurie de FONTENAILLES appartenait sûrement au baron de MAROLLES-sur-SEINE qui possédait également les domaines de SALINS et de la CHAPELLE-RABLAIS.

Ensuite cette seigneurie passa aux mains de la famille CORNU.

Simon Li CORNUZ était en 1172 l'un des 245 chevaliers de la châtellenie de PROVINS et vassal de HENRI II le libéral Comte de Champagne et de Brie.

VILLEFERMOY,

En 1146, GILLES, fils de URSION II, comte de MELUN était sieur de VILLEFERMOY.

C'est à cette époque qu'un nouvel ordre religieux fut créé par l'abbé Robert : l'ordre Cistériens.

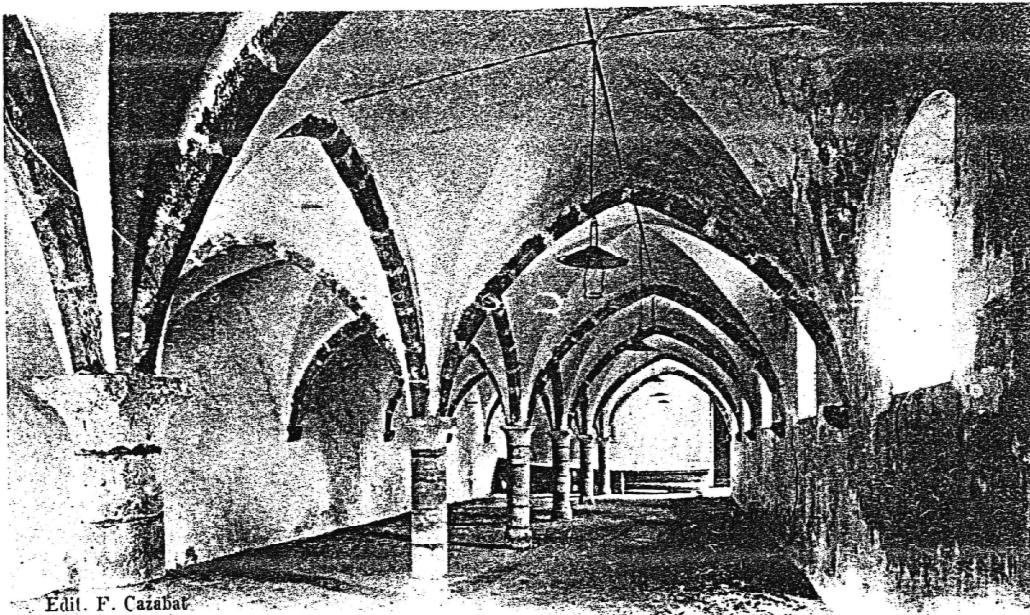
Des monastères se construisirent partout en France et s'établirent aussi dans des domaines éloignés de leur point de départ, nommés villas.

Les terres qui avaient appartenu successivement à Gilles de VILLEFERMOY, puis au Roi LOUIS VII furent données aux moines de BARBEAU qui les conservèrent jusqu'à la révolution.

Ils agrandirent le domaine en défrichant, en creusant un étang et des parcs à poissons, en aménageant les espaces pour alimenter en eau un moulin. En 1135, ils construisirent une abbaye. Ils érigèrent même autour du domaine des fortifications pour protéger les habitants et les récoltes. Il en reste des vestiges : l'arche.

Compte-tenu de l'étendue de VILLEFERMOY, on peut supposer que l'abbaye abritait une centaine de moines. Une partie de la seigneurie était possédée par les bénédictins de Saint Père de MELUN.

Ainsi on peut noter qu'entre 1144 et 1259 les moines cisterciens se sont rendus maîtres d'autres biens de la forêt d'Echou (Echouboulains)



Édit. F. Cazabat

Environ de Nangis (Seine-et-Marne) — VILLEFERMOY — Réfectoire des Moines (1200)



131. NANGIS (S.-et-M.) - Ses environs - Ancienne Abbaye de Villefermoy (Maison de Garde)